

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

LEYCO-POX 101 Comp. A

Date d'impression: 22.07.2010

Code du produit: 085

Page 1 de 6

1. Identification de la substance/préparation et de la société/l'entreprise

Identification de la substance ou de la préparation

LEYCO-POX 101 Comp. A

Utilisation de la substance/préparation

Résine(s) et matière(s) de remplissage synthétiques.

Identification de la société productrice

Société:	Leyco Chemische Leyde GmbH	
Rue:	Industriestraße 155	
Lieu:	D--50999 Köln	
Téléphone:	++49 (0) 2236-966-00-0	Téléfax: ++49 (0) 2236-966-00-10
e-mail:	inkemann@leyde.com	
Interlocuteur:	Eckart Inkemann	Téléphone: ++49 (0) 2236-966-00-29
Internet:	www.leyde.com	
Service responsable:	Eckart Inkemann	
Numéro de téléphone d'appel d'urgence:	0049 (0) 2236 966 00 29	

2. Identification des dangers

Classification

Indications de danger : Irritant, Dangereux pour l'environnement

Phrases-R:

Irritant pour les yeux et la peau.

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

3. Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique (Mélange)

Composants dangereux

N° CE	N° CAS	Substance	Quantité	Classification
500-033-5	25068-38-6	Produit reactif: Resine Bisphenol-A-Epichlorhydrine avec un poids moléculaire moyen <= 700	25-40 %	Xi, N R36/38-43-51-53
	28	Acide neodecanique	25 - 40 %	Xi R43-36/38
202-859-9	100-51-6	Alcohol benzique	1-10 %	Xn R20/22

Le texte intégral des phrases R mentionnées figure au point 16.

4. Premiers secours

Après inhalation

Mettre la victime à l'air libre. La victime doit rester allongée en position de repos, la couvrir et la garder au chaud. Consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

LEYCO-POX 101 Comp. A

Date d'impression: 22.07.2010

Code du produit: 085

Page 2 de 6

Après contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Appeler un médecin dans les cas graves.

Après ingestion

Faire boire immédiatement beaucoup d'eau. Appeler immédiatement un médecin. Rincer la bouche. Ne pas faire vomir.

5. Mesures de lutte contre l'incendie**Moyen d'extinction approprié**

utiliser un produit chimique sec, du CO₂, de l'eau pulvérisée ou de la mousse d'alcool Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

jet d'eau à grand débit

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**Les précautions individuelles**

Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection individuel.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Les méthodes de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

7. Manipulation et stockage**Manipulation****Consignes pour une manipulation sans danger**

Conserver hermétiquement fermé.

Stockage**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver à des températures comprises entre 15 °C et 20 °C. Conserver hermétiquement fermé.

8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle**Valeurs limites d'exposition****Contrôles de l'exposition****Mesures d'hygiène**

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Protection des mains

gants de protection

Protection des yeux

lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection de la peau

vêtement de protection

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

LEYCO-POX 101 Comp. A

Date d'impression: 22.07.2010

Code du produit: 085

Page 3 de 6

9. Propriétés physiques et chimiques**Informations générales**

L'état physique: liquide
Couleur: jaune
Odeur: aromatique

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C): non applicable

Modification d'état

Point/intervalle de fusion: indéterminé

Point d'ébullition: indéterminé

Point d'éclair: > 100 °C

Température d'inflammation: 435 °C

Densité (à 20 °C): 1,14 g/cm³Viscosité dynamique:
(à 20 °C) 2000 mPa·s**10. Stabilité et réactivité****11. Informations toxicologiques****Toxicité aiguë**

Alcool benzique: DL50/orale/rat = 1230 mg/kg

DL50/cutanée/lapin = 2000 mg/kg

Effets corrosifs et irritants

Irritant pour les yeux. Irritant pour la peau. Peut provoquer une irritation des muqueuses.

Effets sensibilisants

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

12. Informations écologiques**Potentiel de bioaccumulation**

Bioaccumulation möglich / possible

Information supplémentaire

pollue l'eau Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

13. Considérations relatives à l'élimination**Élimination**

Peut être éliminé comme un déchet solide ou incinéré dans une installation appropriée conformément à la réglementation locale.

L'élimination des emballages contaminés

Les conteneurs complètement vidés qui ne sont ni bosselés ni éraflés peuvent être traités comme des déchets industriels, et peuvent faire l'objet d'un recyclage.

14. Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

No. ONU: 3082

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

LEYCO-POX 101 Comp. A

Date d'impression: 22.07.2010

Code du produit: 085

Page 4 de 6

ADR/RID classe: 9
 Code de classement: M6
 Panneau d'avertissement
 No. danger: 90
 Étiquettes: 9



ADR/RID Groupe d'emballage: III
 Quantité limitée (LQ): LQ7
 Code de restriction concernant les tunn: E

Nom d'expédition

Matière dangereuse au niveau de l'environnement, liquide, n.s.a. (Epoxydharz)

Autres informations utiles (Transport terrestre)

: 274 335 601

E1

: 3

Transport fluvial

No. ONU: 3082
 ADNR-Classe: 9
 Code de classement: M6
 Étiquettes: 9



Groupe d'emballage: III
 Quantité limitée (LQ): LQ7

Nom d'expédition

Matière dangereuse au niveau de l'environnement, liquide, n.s.a. (Epoxydharz)

Autres informations utiles (Transport fluvial)

: 274 - 601

E1

Transport maritime

No. ONU: 3082
 IMDG-Code: 9
 Marine polluant: •
 Étiquettes: 9



IMDG-Groupe d'emballage: III
 EmS: F-A, S-F
 Quantité limitée (LQ): 5 L

Nom d'expédition

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.(Epoxy resin)

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

LEYCO-POX 101 Comp. A

Date d'impression: 22.07.2010

Code du produit: 085

Page 5 de 6

Autres informations utiles (Transport maritime): 274, 909, 944
E1**Transport aérien**ONU/ID No.: 3082
ICAO/IATA-DGR: 9
Étiquettes: 9ICAO-Groupe d'emballage: III
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 30 kg G
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 914
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 450 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 914
IATA-Quantité maximale (cargo): 450 L**Nom d'expédition**

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Epoxy resin)

Autres informations utiles (Transport aérien)E1
: Y914
: A97 A158**15. Informations relatives à la réglementation****Étiquetage**

Symboles de danger: Xi - Irritant; N - Dangereux pour l'environnement



Xi - Irritant

N - Dangereux pour
l'environnement**Phrases-R**36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.**Phrases-S**26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
37 Porter des gants appropriés.
61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.
24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.
29/35 Ne pas jeter les résidus à l'égout; ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.**Prescriptions nationales**

Classe de contamination de l'eau (D): 2 - pollue l'eau

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

LEYCO-POX 101 Comp. A

Date d'impression: 22.07.2010

Code du produit: 085

Page 6 de 6

16. Autres informations**Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3**

- | | |
|-------|---|
| 20/22 | Nocif par inhalation et par ingestion. |
| 36/38 | Irritant pour les yeux et la peau. |
| 43 | Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. |
| 51 | Toxique pour les organismes aquatiques. |
| 51/53 | Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. |
| 53 | Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. |

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)